

## VILLE DE DOLE

## EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Dole

## Séance du 6 février 2017

Nombre de conseillers en exercice: 35

Nombre de conseillers présents :

Nombre de procurations: 05 35

Nombre de conseillers votants :

Date de publication :

Date de convocation :

31 janvier 2017 14 février 2017

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,

Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérike DRAY, M. Sevin KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Isabelle VOUTQUENNE, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Jean-Claude WAMBST, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMDAOUI, Mme Phanie BOUVRET, Mme Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT

Objet

Ville

Référence

N° 17.06.02.06

Commission

Acompte sur la subvention de fonctionnement 2017 Centre Communal d'Action Sociale

Solidarité et Politique de la

Secrétaire de séance Nathalie JEANNET

Rapporteur Justine GRUET Conseillers absents ayant donné procuration :

M. Paul ROCHE à M. Pascal JOBEZ

M. Jacques PÉCHINOT à Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE

Mme Esther SCHLEGEL à Mme Nathalie JEANNET

M. Alexandre DOUZENEL à M. Jean-Philippe LEFÈVRE

M. Gilbert CARD à M. Jean-Claude WAMBST (jusqu'à la DCM 17.06.02.09)

Conseillers absents non représentés :

Mme Françoise BARTHOULOT (jusqu'à la DCM 17.06.02.02); Mme Sylvie HEDIN (jusqu'à la DCM 17.06.02.05)

Le Budget Primitif 2017 ne sera voté que dans le courant du mois de mars prochain.

Le Centre Communal d'Action Sociale a besoin de financement pour assurer son activité dès le début de l'année 2017.

Vu l'avis favorable de la Commission « Solidarité et Politique de la Ville » du 3 février 2017,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE le versement d'une partie des subventions allouées au Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'année 2017, soit 100 000 €.

Les avances sur subventions seront débloquées en fonction des besoins de financement du Centre Communal d'Action Sociale.

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2017.

Fait à Dole, le 7 février 2017 Pour extrait certifié conforme, Le Député-maire

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Principale
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Actions Sociales et Politique de la Ville/CCAS

Rendu exécutoire par télétransmission en Préfecture le 10/02/2017 N° identifiant: 039-213901986-20170206-DCM16060206-DE